

LE RAPPORT ANDRIEU: ÉCOLE «OUVERTE» LAÏCITÉ TRAHIE...

Un nouveau gouvernement, un nouveau Ministre de l'Éducation Nationale... une autre politique pour l'école, rendant toute sa place à la laïcité?

Bien entendu, nous ne sommes pas dupes, et nous sommes convaincus que s'il reste encore quelques laïques, qui, malgré tout, s'efforcent de croire que Lionel JOSPIN est une garantie pour la laïcité, ils déchanteront bien vite.

Pendant la campagne électorale, non seulement la laïcité a été la grande absente, mais toutes les assurances ont été données par les hommes aujourd'hui au pouvoir, que rien ne serait fait qui pourrait troubler le consensus réalisé contre la laïcité et la séparation des églises et de l'État, consensus dont une des pièces maîtresses reste l'approbation par toutes les composantes du C.E.S (sauf le groupe C.G.T.F.O.) du rapport ANDRIEU.

Le 17 décembre 1987, les évêques français publient une déclaration indiquant que *«dans le débat démocratique, l'Église, communauté de ceux qui croient en Jésus-Christ, apporte son concours à une société qui a plus que jamais besoin de toutes ses composantes. Ainsi doit être comprise une laïcité pour notre temps. Dans une recherche commune, l'Église est prête à fournir sa contribution originale»*.

Plus récemment, le 3 février 1988, dans le *«Quotidien de Paris»*, le père CLOUPET, secrétaire général de l'enseignement catholique, explique:

«Notre mission chrétienne se définit essentiellement comme la mise en place de communautés éducatives qui manifestent par leur organisation institutionnelle les objectifs privilégiés, les choix pédagogiques, un sens de l'homme, une vision du monde, en référence à l'Évangile... il me paraît important que soit, non seulement respecté, mais voulu, un pluralisme des personnes et des institutions...».

Ils auraient tort de se gêner, tant ils trouvent de collaboration, de compréhension, de complicité, parmi ceux qui osent encore se prétendre laïques.

C'est ainsi que Monsieur Jean ANDRIEU (1) a présenté les 13 et 14 octobre 1987, au *Conseil économique et social*, un rapport sur *«les perspectives de l'évolution des rapports de l'école et du monde économique face à la nouvelle révolution industrielle»*.

Les propositions pratiques de ce rapport découlent d'une idée centrale que nous connaissons bien: la laïcité, c'est dépassé, archaïque. La conception laïque traditionnelle de l'école (donc son indépendance) ne correspond plus pour combattre l'échec scolaire et situer nos entreprises au niveau de compétitivité nécessaire en prévision de 1992.

Il faut donc dépasser les clivages surannés. C'est ce que nous propose Jean ANDRIEU en écrivant notamment dans son rapport:

«L'École publique/école privée, le débat habite le siècle et fatalement alors s'avilit dans un mutuel sectarisme. On ne contera pas ici la longue suite des invectives et des suspicions qui a alimenté des décennies de disputes. Au lendemain de la Libération, les forces républicaines et laïques ne peuvent oublier l'assaut des séductions de l'Église de France en direction du gouvernement de VICHY. Le rêve de l'école unique déborde largement la stricte résorption des filières ségréguées et les engagements du

Comité national d'action laïque, que nous avons souvent démasqués dans ce journal depuis 1949, viennent rappeler à chacun que l'unification du système éducatif reste au cœur de la bataille politique!

La distance que nous permet ici la réflexion nous autorisera sans doute à quelques enjambées. Lorsque Michel Debré en 1959 fait voter la loi que l'on sait, ce n'est plus de remise en cause de la République qu'il s'agit, mais d'une manière, à l'évidence complaisante, de répondre certes aux attentes d'un certain électorat, mais aussi de prendre en compte la notion de «libre choix des familles» en regard d'un dualisme scolaire bien réel!

La «liberté», que l'on brandit de part et d'autre, n'a pas fini d'engendrer son syndrome. De politique, le débat devient ouvertement idéologique même s'il n'avait cessé confusément de l'être tout au long des décennies écoulées. Or, étrangement, il devient idéologique, à contre-temps tout au moins, pour l'opinion publique. Certes, l'Église réaffirme très clairement son attachement à l'école catholique mais c'est au moment où 70% des élèves fréquentent pour de tout autres raisons, celles-là mêmes que font naître les difficultés observées dans le service public, les verdicts sans appel des décisions d'orientation, les commodités mêmes de la vie quotidienne... Étrange et singulier écart en vérité que ne souligneront, au plus fort de la «bataille scolaire», que ceux qui ont préféré les enseignements du terrain de la France profonde aux a priori indociles des mandats impérieux des grandes forces en présence.

La période 1981-1984 méritera en matière scolaire un œil attentif de l'historien. Pour l'heure, force est de constater que le pragmatisme a eu raison de l'affrontement idéologique, même si les plus entiers le déplorent encore, même si les plus sincères en sont toujours meurtris! Les grandes manifestations du printemps 1984 sont, par-delà tous les camps, venus dire non à l'enfermement quel qu'il soit. Il faudrait ici pouvoir dire sans susciter d'outrance nouvelle que les réponses sont désormais plurielles dans une société qu'a accoutumée au pluralisme l'espace de liberté offert à tous, cent ans durant, par le service public de l'Éducation nationale.

Le difficile mais exigeant équilibre auquel le pays est parvenu reste un bien précieux qui emporte pour l'essentiel l'adhésion d'une large majorité de l'opinion. La recherche d'un point d'équilibre à laquelle ont été consacrés tant et tant d'efforts et de peines a sans doute déconcerté bon nombre d'impatiences».

Cette longue citation résume la thèse que défendent depuis de nombreuses années les partisans de la laïcité ouverte: l'école publique laïque et l'école privée sont mises sur le même plan, elles sont nécessaires autant l'une que l'autre. Elles sont complémentaires. Il faut dépasser les sectarismes mutuels. Il faut refuser l'enfermement d'où qu'il vienne. Déjà dans son ouvrage *Vous avez dit laïque* (1979), Jean ANDRIEU mettait un signe égal entre la foi et la raison!!!! C'est à partir de ces idées que se mettent en place la gestion tripartite, les communautés éducatives, les projets pédagogiques propres, l'équipe éducative, les conseils d'écoles.

Le rapport préconise un renforcement du lien entreprise-école, une participation accrue des partenaires du monde économique et social.

Lorsqu'il se prononce pour une école différentielle comment ne pas y voir une attaque directe contre les diplômes nationaux et contre l'égalité devant le droit à l'instruction?

Il est également très significatif de prendre connaissance des explications de vote des différents groupes sur ce rapport, qui l'ont tous approuvé, sauf la C.G.T.F.O.

- Les agriculteurs tout à fait désireux de l'affirmation d'un consensus sur l'école... et d'une participation accrue des parents et des professionnels dans l'orientation et les structures d'enseignements.

- Le groupe des associations pour qui l'ouverture de l'école sur son environnement économique et social, appelle un partenariat... à part entière avec les familles, et avec les associations du secteur éducatif.

- Le C.N.P.F., bien sûr, pour qui cet avis est le plus important émis par le conseil depuis des années... puisqu'il dépasse les luttes passées et veut oublier les préjugés..., et qui veut faire de l'entreprise un partenaire à part entière.

- La CFDT à qui il apparaît important, sur le thème de l'école et la formation, après les tensions et les clivages exacerbés... de vérifier qu'un accord sur les orientations importantes est possible.

- La C.G.T. s'abstiendra, parce que le projet d'avis soulève de véritables questions et dégage des pistes de réflexions intéressantes. L'avis soulève à juste titre les problèmes posés par l'échec scolaire et la nécessité de politiques volontaristes... Il faut réviser en hausse le projet de budget de l'Éducation nationale pour

1988... Il faut une participation de tous à la définition des besoins et des moyens. Notre abstention se veut un élément pour l'ouverture de ce débat.

- La F.E.N. a voté pour! En expliquant au passage son opposition au paragraphe traitant de la paix scolaire, en rappelant son opposition à la récente loi sur l'apprentissage, mais en notant que le projet d'avis propose quelques orientations essentielles qu'il est important de soutenir, la FEN vote pour parce qu'elle prend en compte les objectifs globaux ambitieux du rapport ??!!!

Seul, rappelons-le, le groupe F.O. a voté contre. C'est une position qui non seulement mérite d'être soulignée, mais qui prend toute sa valeur dans une période qui, malgré les péripéties électorales, est dominée par la cohabitation et la recherche à tout prix du consensus.

Tous les grands problèmes du moment étant interpendants et leurs solutions soumises aux impératifs d'une crise économique majeure, il serait puéril de penser que le rapport ANDRIEU n'a aucun lien avec la situation politique générale, et enfantin de croire que c'est par volonté unitaire, dans l'intérêt de la classe ouvrière, que les partisans de la recomposition syndicale s'activent... et votent ensemble au Conseil économique et social, un texte d'orientation politique qui concentre les attaques contre l'école publique laïque.

Pour la défense efficace de l'école laïque, pour la reconquête d'une séparation effective des églises et de l'État, ce sont les organisations composantes du C.N.A.L. qui sont, non seulement dépassées, mais dangereuses.

C'est pourquoi nous saluons le nouveau départ de la «*Fédération des Cercles de Défense Laïque*», et les décisions prises par son bureau national pour réorganiser le combat laïque.

Parmi toutes les tâches nombreuses, qui sont les nôtres, le soutien actif à la F.C.D.L. doit être considéré comme une des plus importantes. Réunir dans chaque département les cercles en sommeil, prendre des dispositions pour les faire fonctionner régulièrement, en constituer de nouveaux, abonner les militants au journal «*Laïcité*», devient pour chacun d'entre nous un impératif.

J. SALAMERO.
